



Bulletin trimestriel de la Banque Centrale des Comores



N°10

Publication: Juin 2016

www.banque-comores.km

Sommaire

Mot du gouverneur	1
I. Evolution de la situation monétaire, bancaire et financière	2
II. Evolution des soldes d'opinion	7
III. Emission Fiduciaire	8

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Situation monétaire	2
Tableau 2 : Dépôt par catégorie (en % du total)	3
Tableau 3 : Crédit par catégorie(en % du total)	4
Tableau 4 : Chambre de compensation.....	5
Tableau 5 : Opérations de change manuel et de transfert d'argent	6
Tableau 6 : Évolution des principaux taux d'intérêt et de change	6
Tableau 7 : Emissions de billets et pièces en valeur	10
Tableau 8 : Emissions de billets neufs en nombre.....	11
Tableau 9 : Destruction de billets	11
Tableau 10 : Taux de récupération	11

Liste des graphiques

Figure 1: Evolution des ressources et emplois des établissements de crédit.....	3
Figure 2: Evolution du taux de créances douteuses et du taux de provisionnement.....	4

Place de France – BP : 405 MORONI

Tel: (+269) 773 18 14 / 773 10 02 - Fax: (+269) 773 03 49

Email: gdir-etudes@banque-comores.km - Site web: www.banque-comores.km

MOT DU GOUVERNEUR

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin de la Banque Centrale des Comores du 1^{er} trimestre 2016.

Vous trouverez dans ce numéro les trois parties suivantes :

- Les principales évolutions monétaires, bancaires et financières,
- Les soldes d'opinion¹ issus de l'enquête de conjoncture réalisée par la BCC,
- Une note thématique portant sur la gestion fiduciaire.

Le législateur confère à la Banque Centrale des Comores le pouvoir exclusif d'émission de signes monétaires, billets et pièces, ayant cours légal et pouvoir libératoire sur le territoire de l'Union des Comores.

Cette mission place la BCC au contact direct et régulier avec la population et lui impose le devoir de rechercher en priorité la qualité et la sécurité de la circulation fiduciaire.

En effet, ce privilège est aussi une lourde responsabilité qui impose à la BCC ce devoir de mettre à la disposition de la population, une circulation fiduciaire de qualité et fortement sécurisée. C'est dans ce cadre que la Banque a investi ces dernières années près de 4 milliards FC pour mettre à la disposition de la population, des signes monétaires à la pointe des innovations technologiques, en vue d'atteindre cet objectif de qualité et de sécurité.

En 2005, la BCC a mis en circulation une nouvelle gamme de billets qui a bénéficié des innovations technologiques de la Banque de France en termes de durabilité et de sécurité contre la falsification. Elle a fait produire 22,5 millions de billets pour une valeur faciale de 68,4 milliards FC. En 2011, elle a renouvelé la production pour 25 millions de billets et pour une valeur faciale de 66 milliards FC.

La BCC a poursuivi ses efforts de modernisation des signes monétaire et a mis en circulation une nouvelle pièce bicolore de 250 FC le 2 janvier 2014. Cette pièce commémorative qui marque les 30 ans de la Banque Centrale des Comores et de la coopération monétaire avec la France, soulage le billet de 500 FC, fortement sollicité et rend fluide la monnaie divisionnaire. La BCC a simultanément procédé, au remplacement de l'alliage des pièces par la mise en circulation de nouvelles pièces de 25 FC, 50 FC et de 100 FC.

Ces nouveaux billets et pièces permettent à la BCC de maintenir une circulation fiduciaire sécurisée et de bonne qualité.

La BCC renouvelle ses remerciements et ses félicitations à la Banque de France et à la Monnaie de Paris pour la qualité et la réussite de la fabrication de cette nouvelle gamme de billets et des pièces. Elle remercie la population pour la confiance qu'elle continue de témoigner à leur Banque centrale.

M. Mzé Abdou Mohamed Chanfiou

¹Différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une opinion positive et la proportion de répondants ayant exprimé une opinion négative.

I. EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

1.1 LA SITUATION MONETAIRE

EVOLUTION DE M2 (EN MILLIONS FC)	MARS-15	JUIN-15	SEPT-15	DEC-15	MARS-16
CIRCULATION FIDUCIAIRE	21 036	22 810	25 796	30 387	27 785
DEPOTS A VUE	38 834	37 188	42 541	45 992	48 571
DEPOTS D'EPARGNE	35 945	36 466	36 977	37 380	39 125
MASSE MONETAIRE (M2)	95 815	96 464	105 314	113 759	115 481
AVOIRS EXTERIEURS NETS	52 612	47 111	52 507	79 360	74 546
CREDIT INTERIEUR	70 374	76 027	79 223	64 337	71 519
CREANCES NETTES A L'ETAT	9 460	10 673	12 506	-4 264	2 169
CREDITS A L'ECONOMIE	60 914	65 354	66 716	68 600	69 350
AUTRES POSTES NETS	(27 172)	(26 674)	(26 415)	(29 937)	(30 584)
SOURCE : BCC, DEEMF					

Tableau 1 : Situation monétaire

La masse monétaire s'est inscrite dans une dynamique globalement haussière au cours du 1^{er} trimestre 2016, avec un pic de 116,1 milliards FC atteint à la fin février 2016. A fin mars 2016, elle s'est élevée à 115,5 milliards FC après 113,8 milliards FC à fin décembre 2015. A fin décembre 2014, elle avait atteint 95,8 milliards FC, soit des hausses respectives de 1,5% et de 12,6%.

Le crédit intérieur a été le principal facteur de croissance de la masse monétaire au cours du 1^{er} trimestre 2016. En effet, les créances nettes à l'Etat se sont accrues de 11,2%, sous l'effet mécanique d'une contraction des dépôts (-34%) combinée à un accroissement des créances brutes (+7,4%), résultant de l'utilisation des DTS alloués à l'Etat pour l'augmentation de sa quote-part au FMI.

Par ailleurs, les crédits à l'économie se sont établis à 69,4 milliards FC à fin mars 2016 contre 68,2 milliards FC à fin décembre 2015, soit une hausse de 1,1%. En glissement annuel, ils affichent une hausse de 13,8%.

En revanche, bien que demeurant à un niveau élevé par rapport à mars 2015 (+41,7%), les avoirs extérieurs nets (AEN) se sont contractés de 6,1% au cours du trimestre écoulé, s'établissant à 74,5

milliards FC contre 79,4 milliards FC à fin décembre 2015. Cette évolution résulte notamment de la contraction des avoirs bruts, les engagements extérieurs demeurant stables sur la période. La couverture extérieure de la monnaie s'élève à 66,4% à fin mars 2016 contre 69,8% à fin décembre 2015, et après 52,4% à fin mars 2015.

Les composantes de la masse monétaire ont évolué comme suit :

- La circulation fiduciaire a ralenti, s'établissant à 27,8 milliards FC contre 30,4 milliards FC à fin décembre 2015, traduisant un retour progressif vers des niveaux habituels, après l'apurement des arriérés de salaires des fonctionnaires en décembre 2015,
- Les dépôts à vue se sont consolidés de 5,6%, s'élevant à 48,6 milliards FC à fin mars 2016 contre 46 milliards FC en décembre 2015, en liaison avec le paiement régulier des salaires des fonctionnaires,
- Les dépôts d'épargne ont atteint 39,1 milliards FC à fin mars 2016 contre 37,4 milliards FC en décembre 2015 et 35,9 milliards FC à fin mars 2015.

1.2 L'ACTIVITE BANCAIRE

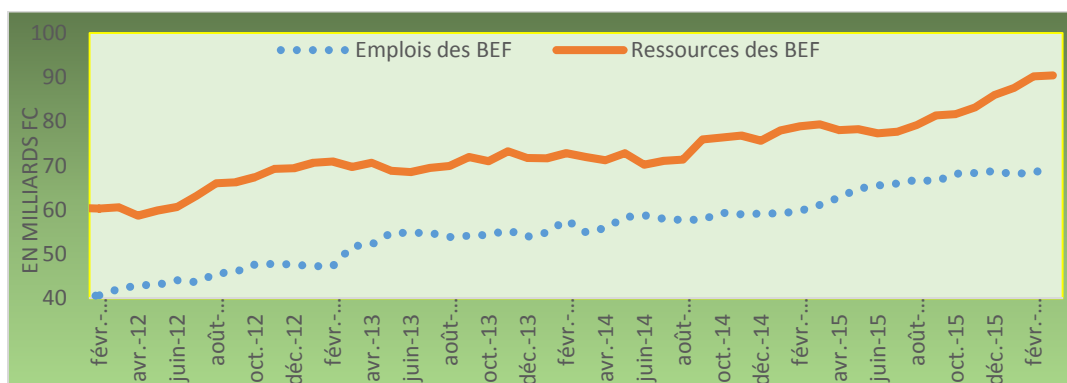


Figure 1: Evolution des ressources et emplois des établissements de crédit

Le total consolidé des bilans des établissements de crédit s'est établi à 111,7 milliards FC à fin mars 2016 contre 108,5 milliards FC en décembre 2015 et après 100,1 milliards FC à fin mars 2015, soit des hausses respectives de 3% et de 11,5%.

Cette progression s'observe aussi bien au niveau des ressources collectées que des emplois.

A fin mars 2016, l'encours des dépôts s'est élevé à 90,4 milliards FC, en hausse de 5,1% par rapport à fin décembre 2015 et de 13,9% en glissement annuel.

En termes de répartition, la part des dépôts des ménages s'est établie à 71% comme en mars 2015 après 72% à fin décembre 2015, tandis que celle des entreprises privées s'est légèrement consolidée, passant de 17,2% à fin décembre 2015 à 17,5% à fin mars 2016, bien loin des 19% relevés en mars 2015.

La part des dépôts des entreprises publiques a légèrement augmenté, passant de 6,4% à fin décembre 2015 à 6,6% à fin mars 2016, après 4,4% en mars 2015 tandis que la part des « Autres dépôts » est passée de 4,4% à 4,9% sur la même période (5,5% en mars 2015).

DEPOTS PAR CATEGORIE	2015T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016T1
ENTREPRISES PUBLIQUES	4,4	5,4	7,9	6,4	6,6
ENTREPRISES PRIVEES	19,0	18,4	16,3	17,2	17,5
MENAGES (Y.C SECTEUR INFORMEL)	71,0	71,5	71,4	72,0	71,0
AUTRES	5,5	4,7	4,4	4,4	4,9

Tableau 2 : Dépôt par catégorie (en % du total)

Les crédits à la clientèle se sont établis à 69,2 milliards FC après 68,8 milliards FC en décembre 2015 et 61,1 milliards FC en mars 2015, soit des hausses de 0,6% et de 13,2%.

En termes de répartition, la part des financements alloués aux entreprises privées s'est contractée, s'élevant à 49,8% à fin mars 2016 contre 51% à fin décembre 2015 et après 51,4% à fin mars 2015, tandis que celle des financements bancaires accordés aux

ménages (notamment le secteur informel) s'est accrue, passant respectivement de 45,8% à 48% et après 44,7% en mars 2015.

La part des financements accordés aux autres catégories a baissé, passant de 1,2% à fin décembre 2015 à 0,5% à fin mars 2016 (1,3% en mars 2015) pour les entreprises publiques et de 2% à 1,7% (2,6% en mars 2015) pour la rubrique « Autres ».

CREDITS PAR CATEGORIE	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1
ENTREPRISES PUBLIQUES	1,3	1,3	1,1	1,2	0,5
ENTREPRISES PRIVEES	51,4	50,4	49,9	51,0	49,8
MENAGES (Y.C INFORMEL)	44,7	46,2	46,9	45,8	48,0
AUTRES	2,6	2,0	2,0	2,0	1,7

Tableau 3 : Crédit par catégorie(en % du total)

Au niveau de la qualité du portefeuille, celle-ci s'est dégradée, avec un encours des créances douteuses et contentieuses qui s'élève à 16,6 milliards FC à fin mars 2016 contre 13,2 milliards FC en décembre 2015, soit une hausse de 26%.

En termes de ratio, le taux des créances douteuses s'élève à 24% contre 19,1% en décembre 2015 et 19,7% en mars 2015.

A fin mars 2016, les provisions s'élèvent à 8,8 milliards FC contre 8,1 milliards FC en décembre 2015, représentant respectivement 53% contre 61,2% après 61,1% en mars 2015.

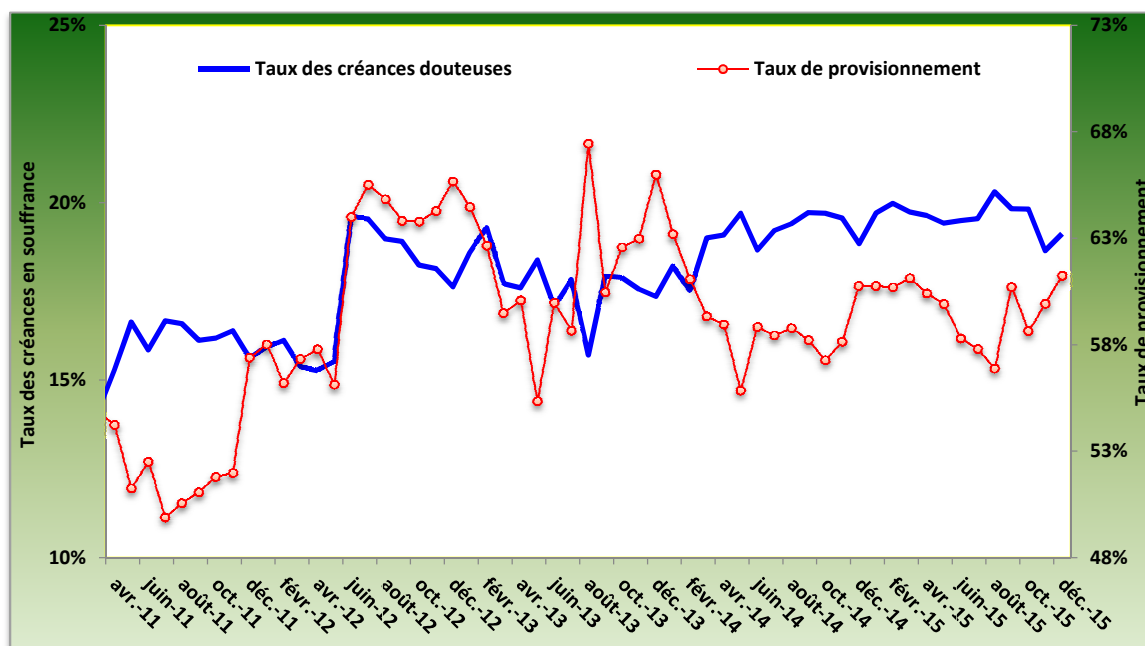


Figure 2: Evolution du taux de créances douteuses et du taux de provisionnement

Au niveau des autres composantes du bilan, la trésorerie nette s'est consolidée de 9,5%, s'établissant à 37,4 milliards FC à fin mars 2016 contre 34,2 milliards FC à fin décembre 2015, et représente 32% du total de bilan contre 30,3% en décembre 2015.

Les immobilisations nettes se sont contractées de 0,4% par rapport à décembre 2015 (+4,8% par rapport à mars 2015) et les fonds propres ont augmenté de 1,5% (+7,8% par rapport à décembre 2015).

1.3 CHAMBRE DE COMPENSATION

En plus du fiduciaire, le chèque demeure le moyen de paiement scriptural le plus utilisé.

Au 1^{er} trimestre 2016, 13.172 chèques, représentant une valeur totale de près de 12,1 milliards FC, ont été présentés à la chambre de compensation contre 13.558 chèques d'une valeur totale de près de 13 milliards FC au trimestre précédent et contre 13.762 chèques d'une valeur totale de 12,9 milliards FC un an auparavant. En termes de rejets, 251 chèques après 250 chèques en décembre 2015 ont fait l'objet de rejet, mais les montants correspondants sont en baisse (170,7 millions FC et 261 millions FC, respectivement).

Par rapport à mars 2015, l'amélioration est plus nette, 332 chèques représentant une valeur 281,7 millions FC ayant l'objet de rejet.

Au niveau des virements, 3.004 opérations représentant une valeur totale de 13,8 milliards FC ont été présentées à fin mars 2016, après 3.148 opérations (17,1 milliards FC) à fin décembre 2015 et contre 2.392 opérations (11,9 milliards FC) à fin mars 2015. En termes de rejets, 50 virements d'une valeur totale de 84 millions FC ont été rejetés contre 49 virements, représentant 190 millions FC à fin décembre 2015 et contre 53 opérations rejetées (33 millions FC) à fin mars 2015.

*En millions FC		CHEQUES		VIREMENTS	
		PRESENTES A LA COMPENSATION	REJETES	PRESENTES A LA COMPENSATION	REJETES
2015 T1	NOMBRE	13 762	332	2 392	53
	VALEUR*	12 855	282	11 875	33
2015 T2	NOMBRE	13 356	299	2 821	37
	VALEUR*	12 818	285	13 473	28
2015 T3	NOMBRE	12 468	320	3 055	58
	VALEUR*	13 735	312	13 745	38
2015 T4	NOMBRE	13 558	250	3 148	49
	VALEUR*	12 972	261	17 100	190
2016 T1	NOMBRE	13 172	251	3 004	50
	VALEUR*	12 080	171	13 790	84

Tableau 4 : Chambre de compensation

1.4 OPERATIONS DE CHANGE DU SYSTEME BANCAIRE ET TRANSFERTS REÇUS ET EMIS PAR LES SOCIÉTÉS DE TRANSFERTS D'ARGENT

Après un montant de 7,1 milliards FC au 4^{ème} trimestre 2015, le montant des transferts d'argent reçus par l'intermédiaire des sociétés spécialisées s'est élève à 6,4 milliards FC à la fin du 1^{er} trimestre 2016, niveau identique à celui observé à la même période de l'année 2015.

Parallèlement, les achats de devises effectués par le système bancaire ont atteint 6,2 milliards FC à fin mars 2016 contre 6,1 milliards FC à fin décembre 2015 et 8,2 milliards FC à fin mars 2015.

Au 1^{er} trimestre 2016, les entrées de devises pour le système bancaire s'élèvent à 12,7 milliards FC contre 13,2 milliards FC au dernier trimestre 2015, après 14,7 milliards FC au 1^{er} trimestre 2015, soit une baisse de 2 milliards FC.

En termes de sorties, les transferts émis au cours du 1^{er} trimestre 2016 se sont élevés à 2,7 milliards FC contre 2,4 milliards FC au trimestre précédent et 2 milliards FC au 1^{er} trimestre 2015.

En revanche, les ventes de devises ont fortement augmenté, pour représenter l'équivalent de 6,5 milliards FC au 1^{er} trimestre 2016 contre 5,7 milliards FC au trimestre précédent et 6 milliards FC au 1^{er} trimestre 2015. Au total, les sorties de devises ont atteint 9,2 milliards FC au 1^{er} trimestre 2016 contre 8,1 milliards FC au 4^{ème} trimestre 2015 et 8 milliards FC au 1^{er} trimestre 2015, en relation avec la consolidation de la demande intérieure, notamment la consommation privée.

EN MILLIONS FC	CHANGE MANUEL		TRANSFERTS TRANSITANT PAR LES SOCIETES SPECIALISEES	
CHANGE MANUEL	ACHATS	VENTES	RECEPTIONS	EMISSIONS
2015 T1	8 293	5 951	6 494	2 010
2015 T2	5 316	6 320	6 906	2 306
2015 T3	10 561	5 569	8 210	2 170
2015 T4	6 132	5 694	7 106	2 404
ANNEE 2015	30 303	23 534	28 717	8 890
2016 T1	6 233	6 491	6 424	2 706

Tableau 5 : Opérations de change manuel et de transfert d'argent

1.5 ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

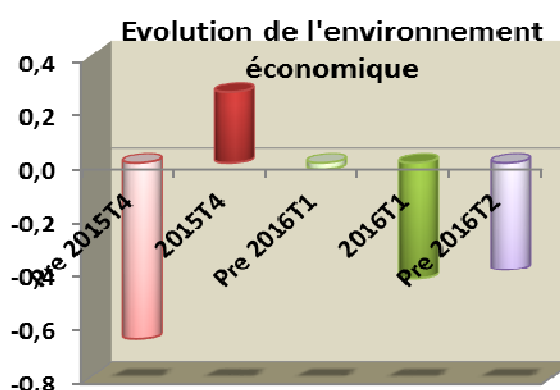
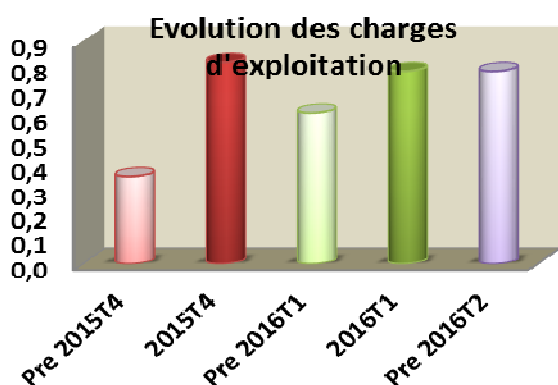
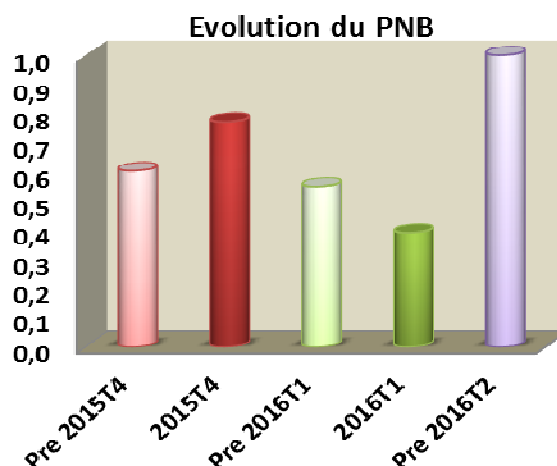
	DEC-15	JAN-16	FEV-16	MARS-16	AVR-16
TAUX NATIONAUX					
ESCOMPTE BCC (EONIA+1,5)	1,296	1,273	1,260	1,207	1,162
TAUX DE REMUNERATION DES DEPOTS DES EC AUPRES DE LA BCC					
-RESERVES OBLIGATOIRES (EONIA -1,25)*	-0,329	-0,352	-0,365	-0,418	-0,463
-RESERVES LIBRES (EONIA - 1/8)*	-1,454	-1,477	-1,490	-1,543	-1,588
TAUX DEBITEURS	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]
TAUX DE LA BCE					
EONIA	-0,204	-0,227	-0,240	-0,293	-0,338
PRET MARGINAL	0,30	0,30	0,30	0,25	0,25
EURIBOR 1 MOIS	-0,190	-0,221	-0,247	-0,310	-0,341
EURIBOR 6 MOIS	-0,039	-0,060	-0,116	-0,133	-0,138
EURIBOR 12 MOIS	-0,204	0,043	-0,009	-0,012	-0,010
TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC COMORIEN A FIN DE MOIS (A TITRE INDICATIF)					
ARIARY – MGA (MADAGASCAR)	0,141	0,1416	0,1418	0,1346	0,1341
DIRHAM – AED (EMIRATS ARABES UNIS)	123,368	123,6752	123,1921	117,6984	117,0878
DOLLAR – USD (ETATS UNIS D'AMERIQUE)	451,886	450,5199	451,8440	432,1192	431,4371
ROUPIE – MUR (MAURICE)	12,638	12,5995	12,5691	12,2712	12,2872
SHILLING – TZS (TANZANIE)	0,209	0,2077	0,2067	0,1977	0,1961
YUAN- CNY (CHINE)	68,975	68,8876	69,0597	66,8734	66,2431

Tableau 6 : Évolution des principaux taux d'intérêt et de change

II. EVOLUTION DES SOLDES D'OPINION

Le solde d'opinion correspond à la différence entre le pourcentage des réponses positives et le pourcentage de réponses négatives.

Chaque opinion exprimée est pondérée par le bilan de l'établissement, considéré comme clé de pondération unique.



Dans un contexte marqué par la tenue des élections présidentielles, les dirigeants des établissements de crédit, conformément à leurs prévisions, se sont déclarés globalement satisfaits de l'évolution des dépôts de la clientèle, qui auraient augmenté comme prévu. Pour le 2^{ème} trimestre 2016, ils anticipent tous une hausse des dépôts.

Ils se sont en revanche, montrés pessimistes quant à l'amélioration de l'activité économique.

Ils estiment que les charges d'exploitation bancaires ont augmenté au cours du 1^{er} trimestre 2016 et s'attendent dans leur grande majorité à leur accroissement au cours du 2nd trimestre 2016.

En revanche, ils sont moins nombreux à juger que leur PNB s'est amélioré au cours du trimestre écoulé par rapport aux prévisions faites en début de trimestre. Toutefois, ils sont tous unanimes sur une augmentation du PNB au cours du 2nd trimestre 2016.

III. EMISSION FIDUCIAIRE

L'émission des signes monétaires, billets et monnaies métalliques, ayant cours légal et pouvoir libératoire sur le territoire de l'Union des Comores est un privilège exclusif accordé à la Banque Centrale des Comores, conformément à l'article 8 de ses statuts.

3.1 MISE EN CIRCULATION ET RETRAIT DE BILLETS ET DE PIÈCES

➤ *Emission d'une nouvelle gamme à partir de 2005*

Dans un souci de renforcer la qualité et la sécurité des signes monétaires mis à la disposition du public, la Banque Centrale des Comores a renouvelé sa gamme de billets au cours de la décennie écoulée, en procédant successivement à l'émission d'une nouvelle gamme aux dates suivantes :

- **29 décembre 2005**, émission des coupures de 2 000 FC et 1 000 FC,
- **18 août 2006**, émissions des coupures de 10 000 FC et 5 000 FC,
- **25 décembre 2006**, émissions de la coupure de 5 000 FC.

Les billets de cette nouvelle gamme présentent les caractéristiques générales suivantes :

- ils sont modernes, par leur conception - avec la création d'un effet de gamme - par l'absence d'une marge blanche autour du billet et par la teinte du papier dans la couleur dominante du billet ;
- ils sont pratiques, avec des dimensions réduites par rapport à la gamme précédente, qui assurent une meilleure maniabilité et une conservation assez aisée dans les portefeuilles.

Ces billets ont bénéficié d'une nouvelle technologie de fabrication en termes de durabilité et de sécurité contre la falsification, permettant à la BCC de maintenir une circulation fiduciaire sécurisée et de bonne qualité.

Le style et l'architecture des billets sont restés fidèles à la représentation de la culture, de la flore et de la faune comoriennes. Les billets présentent une dominante de couleur bien marquée, qui les différencie des anciens billets multicolores, permettant ainsi une identification rapide et simple de la coupure.

Le motif principal imprimé en taille douce au recto de chaque billet correspond à la thématique générale des billets. Les caractéristiques spécifiques des nouveaux billets sont :

Billet de 1.000 FC, mis en circulation le 30 décembre 2005

- au recto : le coelacanthe et les îlots de Nioumachoua
- au verso : un pêcheur sur sa pirogue (galawa) ;
- la couleur dominante : bleu ;



Billet de 2.000 FC, mis en circulation le 30 décembre 2005

- au recto : le Mausolée du Président Ahmed Abdallah Abdérémâne et une scène de marché ;
- au verso : des paillotes en terre battue de Mohéli ;
- la couleur dominante : vert ;



Billet de 10.000 FC, mis en circulation le 21 août 2006

- au recto : le portrait du Grand Moufti Al-Habib Saïd Omar Bin Soumeit, le port au boutre avec vue sur l'ancienne mosquée de Moroni ;
- au verso : une tortue marine, de la vanille verte et des fleurs d'ylang-ylang ;
- la couleur dominante : jaune-orange ;



Billet de 500 FC, mis en circulation le 21 août 2006

- au recto : un maki et le lac salé sur la Grande Comores ;
- au verso : des fleurs endémiques sur fonds de feuillus ;
- la couleur dominante : rouge ;



Billet de 5.000 FC, mis en circulation le 28 décembre 2006

- au recto : le portrait du Président Saïd Mohamed Cheikh, avec vue aérienne du cratère du volcan Karthala ;
- au verso : un baobab et une plage de sable fin ;
- la couleur dominante : violet ;



L'ancienne gamme de billets type 1975 ainsi que la coupure de 2.500 FC, type 1996 ont été retirées progressivement de la circulation.

➤ Mise en circulation de la pièce de 250 FC et modification de l'alliage

Le 02 janvier 2014, la Banque Centrale a mis en circulation une nouvelle pièce de monnaie d'une valeur faciale de 250 FC, afin de soulager le billet de 500 FC, fortement sollicité avec un faible taux de récupération et de rendre fluide la monnaie divisionnaire.



L'émission de cette nouvelle pièce a été l'occasion de consacrer les 30 ans de la BCC et de la coopération monétaire avec la France, événements symbolisés sur sa face.

Simultanément à l'émission de la pièce de 250 FC, la Banque a procédé à la mise en circulation de nouvelles pièces de 25 FC, 50 FC et de 100 FC, utilisant de nouveaux alliages en vue d'accroître leur résistance et de s'assurer de leur utilisation adéquate. Ces nouvelles pièces demeurent identiques, quant à leur taille et leurs caractéristiques visuelles, aux pièces de même dénomination antérieures, avec lesquelles elles circulent concurremment.



Par ailleurs, la pièce de 2 FC a été retirée de la circulation au mois de juin 2015, conformément à la décision du Conseil du 11 décembre 2014 et à l'arrêté signé par le Vice-Président, Ministre des Finances.

3.2 ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Le changement de gamme de billets et la hausse des achats de billets en Euros ont favorisé l'augmentation des émissions de billets neufs ces dernières années.

Au 31 décembre 2010, le montant des billets neufs émis s'était élevé à 11,7 milliards FC, correspondant au remplacement quasi-complet des billets en circulation de l'ancienne gamme. En 2011, la banque a émis pour 3,4 milliards FC de billets, correspondant au rythme normal d'émission d'avant 2005 (en moyenne de 4 milliards FC). Mais le rythme d'émission s'est à nouveau accéléré, en liaison notamment avec l'accroissement des achats de devises et l'amélioration des concours financiers extérieurs au bénéfice de l'Etat et des projets de développement.

EMISSIONS	PIECES	BILLETS
2010	51 260 000	11 675 000 000
2011	31 710 000	3 362 500 000
2012	26 760 000	8 062 500 000
2013	63 060 000	8 037 500 000
2014	248 020 000	10 225 000 000
2015	18 980 000	11 887 500 000
TOTAL PERIODE 2010-2015	439 790 000	53 250 000 000

Tableau 7 : Emissions de billets et pièces en valeur

EMISSIONS BILLETS	COUPURES (EN NOMBRE)					
	MONTANT TOTAL	10 000	5 000	2 000	1 000	500
2010	3 275 000	800 000	275 000	550 000	750 000	900 000
2011	2 100 000	-	375 000	150 000	800 000	775 000
2012	3 175 000	350 000	425 000	500 000	975 000	925 000
2013	3 025 000	375 000	425 000	400 000	900 000	925 000
2014	3 575 000	350 000	775 000	775 000	925 000	750 000
2015	3 925 000	475 000	975 000	375 000	925 000	1 175 000
TOTAL PERIODE 2010-2015	19 075 000	2 350 000	3 250 000	2 750 000	5 275 000	5 450 000

Tableau 8 : Emissions de billets neufs en nombre

DESTRUCTIONS BILLETS	COUPURES (EN NOMBRE)					
	MONTANT TOTAL	10 000	5 000	2 000	1 000	500
2010	2 680 000	146 000	293 000	385 000	853 000	1 003 000
2011	2 087 000	164 000	281 000	267 000	660 000	715 000
2012	2 653 000	207 000	332 000	368 000	895 000	851 000
2013	2 515 003	194 000	322 000	384 000	819 001	796 002
2014	2 551 989	265 000	354 999	369 000	768 000	794 990
2015	2 172 501	158 000	212 000	429 500	593 000	780 001
TOTAL PERIODE 2010-2015	14 659 493	1 134 000	1 794 999	2 202 500	4 588 001	4 939 993

Tableau 9 : Destruction de billets

COUPURES	TAUX DE RECUPERATION	
	1995-2000	2010-2015
10 000	99,7%	95,9%
5 000	85,4%	88,7%
2 000	89,7%	64,3%
1 000	49,6%	44,3%
500	38,1%	29,1%

Tableau 10 : Taux de récupération

3.3 LUTTE CONTRE LE FAUX MONNAYAGE

Face à la menace de faux billets (démantèlement cette année d'un réseau d'origine étrangère alimentant les Comores), la BCC tient à rassurer la population de l'excellente qualité des billets en francs comoriens.

Ces billets bénéficient des dernières innovations technologiques, grâce à des signes de sécurité intégrés, qui garantissent une meilleure protection contre la contrefaçon.

Ces signes de sécurité sont aisément vérifiables avec la méthode consistant à «toucher, regarder, incliner, vérifier» le billet. En effet, les éléments de base d'authentification des signes de sécurité sont :

- **Toucher** : l'impression en relief de nos billets confère un toucher unique,

- **Regarder** : le filigrane vu par transparence, le fil de sécurité fluorescent bleu en lumière UV avec mini lettres BCC et l'effet transvision en parfaite superposition recto et verso,

- **Incliner** : les billets de 500 FC, 1000FC et 2000 FC ont une bande iridescente verticale, à effet bicolore turquoise et rouge, qui change selon l'inclinaison du billet.

Les billets de 5.000 FC et 10.000 FC ont une bande holographique partiellement métallisée, qui change selon l'inclinaison avec l'inscription «BCC» ou l'étoile de Mohéli,

- **Vérifier** tous les signes de sécurité pour s'assurer de l'authenticité des billets, si possible avec une lampe UV ou une loupe.

La Banque centrale recommande à la population et aux opérateurs économiques d'accroître leur vigilance.

Pour les opérations en devises, notamment Euros et Dollars, la Banque centrale recommande à la population et aux opérateurs économiques, conformément à la réglementation des changes, de s'adresser aux banques et aux institutions financières, qui disposent de l'expertise requise pour détecter rapidement les billets apocryphes.